

**CIBLE**

## Sida

**C'**était, le 1<sup>er</sup> décembre, la quatorzième journée mondiale du sida. Elle a été marquée par des discours pétris de bonnes intentions. C'est ainsi chaque année, et chaque année les chiffres publiés indiquent l'augmentation terrifiante des infections et des décès – surtout dans les pays pauvres d'Afrique, d'Asie et d'Europe.

L'année prochaine, si rien ne change, on fera le même constat éploré, en brandissant des chiffres encore plus catastrophiques. Cela signifie que la compassion est inopérante, que les mises en garde sont insuffisantes, que l'admirable travail des bénévoles est par trop limité.

Que faire ? Politiser la lutte, dans tous les pays, sur tous les fronts. Contraindre les États riches à porter une assistance massive et gratuite aux pays pauvres. Interdire que les « programmes d'ajustement » imposés à ces mêmes pays impliquent le sacrifice des structures et des politiques sanitaires. Dénoncer l'attitude criminelle des multinationales pharmaceutiques et les contraindre au don de médicaments.

C'est compliqué ? Cela coûte cher ? En effet. Mais la vie n'a pas de prix. Or vingt millions d'êtres humains sont morts du sida. Et quarante millions vont en mourir dans les prochaines années.

## ÉCOLOGIE

# Un combat politique

Idées

**Politique  
et religion**

p. 9

Deuil

**Frédéric  
Grendel**

p. 2

# Frédéric Grendel

**Ancien directeur politique de Notre République, l'hebdomadaire des gaullistes de gauche, Frédéric Grendel est mort le 25 novembre. Le soutien passionné qu'il portait depuis leur naissance à notre journal et à notre mouvement nous honorait et nous confortait. Parmi nous, Régine Judicis et Bertrand Renouvin étaient ses plus proches amis. Ils témoignent de notre affectueuse filiation.**

Nous avons accompagné Frédéric Grendel au cimetière de Maussane par une journée lumineuse et froide de l'automne provençal.

Dans l'église et autour du cercueil, il n'y avait que des amis. Pas de porte-drapeau pour ce Résistant, ni de prince pour ce royaliste, pas de hiérarques pour le fervent compagnon du général de Gaulle, ni d'hommes de lettres, de cinéastes ou de vedettes pour l'écrivain, pour le scénariste qu'il fut. Rien que des amis, différents par la sensibilité, l'âge, le métier, les engagements, tous aussi discrets que lui, et réunis dans le même chagrin d'avoir perdu « l'ami incomparable » que Philippe de Saint Robert évoquait au terme de la cérémonie religieuse. Il est vrai que Frédéric alliait incomparablement la fidélité et l'insolence, l'extrême délicatesse et la dure franchise, l'existence

dans les marges et la présence au cœur des choses.

Dans le milieu littéraire, dans les hautes sphères politiques, les gens importants s'empresaient d'oublier cet homme inclassable, irrécupérable, littéralement intenable, quand son intelligence et son dévouement ne leur étaient plus utiles. Le jugement de l'histoire ne leur sera pas nécessairement favorable. Qu'importe. Frédéric se tenait dans l'essentiel. A vingt ans, il combattait pour la libération de Paris. Son œuvre littéraire ne doit rien aux modes de l'après-guerre. Son engagement politique l'a conduit auprès des plus grands, selon une démarche rigoureuse en chacun de ses moments.

On le définit comme « gaulliste de gauche et mitterrandiste », ce qui mérite d'être précisé.

Le « gaullisme de gauche » est une étiquette qui désigne et

cache à la fois le gaullisme authentique, tel qu'il se manifesta dans *Notre République* qui était le journal du général de Gaulle, celui qui exprimait le plus exactement sa pensée et son projet et qui disparut dès que le fondateur de la V<sup>e</sup> République quitta le pouvoir, en avril 1969. Et le « mitterrandisme » de Frédéric Grendel ne doit rien à l'esprit partisan et aux ambiances courtoises. A la suite d'une dure polémique contre l'animateur de l'Union de gauche, lors de la campagne présidentielle de 1965, Frédéric noua avec François Mitterrand une amitié trop solide pour être affectée par l'élection du 10 mai 1981. Le gaulliste historique et l'antigaulliste patenté avaient en commun le même amour de la patrie, diversement vécu et exprimé.

Nous avons trouvé dans cet accord profond une justification majeure à notre engagement auprès de François

Mitterrand. Pendant quatorze ans, cet engagement fut, quant à nous, strictement politique, hors de toute relation d'amitié personnelle. C'est Frédéric qui organisa la première rencontre entre le représentant de la *Nouvelle Action royaliste* et le président de la République et qui, par la suite, veilla au bon déroulement des choses. C'est encore lui qui se fit, comme éditorialiste d'Europe 1, l'ardent propagandiste de la *Nouvelle Action royaliste*, en vue de sa participation, au sein de la majorité présidentielle, aux élections législatives de 1986. L'arrogance et le sectarisme de la direction socialiste firent échouer ce projet...

Par la suite, Frédéric ne cessa de soutenir notre cause, avec une détermination et un enthousiasme qui surprenaient ses interlocuteurs. Un « gaulliste de gauche » allié à des royalistes « de gauche » dans la République mitterrandienne ? Ce qui paraissait bizarre aux très hauts conseillers relevait pour nous de l'évidence. Avec son sourire légèrement moqueur, Frédéric Grendel se proclamait volontiers « le seul vrai militant de la NAR » - le seul militant accompli, oeuvrant dans la pleine intelligence des origines, des moyens et des fins. Nous considérons avec un respect filial l'homme qui s'était chargé de nous transmettre la pensée du Général et de veiller à ce que *Royaliste* se tienne dans la ligne de pensée et d'action de *Notre République*. L'aide qu'il nous a apportée est inestimable. Son affection nous a permis de surmonter maintes épreuves. Nous serons fidèles à sa mémoire.

Régine JUDICIS  
Bertrand RENOUVIN

## Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom : .....

Adresse : .....

Profession : ..... Date de naissance : .....

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (125 F) ☐ six mois (200 F) ☐ un an (300 F) ☐ soutien (600 F)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

**royaliste**  
BREVETÉ - DÉPOSÉ - MARQUE DÉPOSÉE

SOMMAIRE : p.2 : Frédéric Grendel - p.3 : Démocratiser l'OMC - Islam - p.4 : Medef où est ta victoire ? - p.5 : Guerre de trente ans ? - p.6/7 : La politique de précaution - p.8 : Copieur - Faut-il supprimer les prisons ? - p.9 : Religion et politique - p.10 : Vulgo.net - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Formulons nos projets !

RÉDACTION-ADMINISTRATION  
17, rue des Petits-Champs,  
75001 Paris  
Téléphone : 01.42.97.42.57  
Télécopie : 01.42.96.05.53  
Dir. publication : Yvan AUMONT  
Com. part. 51700 - ISSN 0151-5772

# Démocratiser l'OMC

**Nos lecteurs connaissent bien Pierre Bitoun dont nous suivons avec intérêt et sympathie les recherches et les enquêtes depuis de nombreuses années. Nous sommes heureux de l'accueillir à nouveau dans nos colonnes (1).**

Depuis quelques années, les institutions économiques mondiales (FMI, OMC, G7, Forum de Davos) font l'objet d'une contestation citoyenne grandissante dont l'enfermement sécuritaire de la nouvelle conférence de l'OMC, à Doha, au Qatar, fournit un énième indice. Ce mouvement, dont nul observateur n'avait prévu l'irruption, a d'ores et déjà remporté des succès significatifs : abandon de l'AMI, échec de la conférence de Seattle en décembre 1999, mise en débat du projet de taxe Tobin, etc. De plus, il paraît bénéficier d'un fort courant de sympathie dans l'opinion publique, bien au-delà du cercle des militants actifs, donnant ainsi à penser que les « anti-mondialisation néo-libérale » - et non les « anti-mondialisation » tout court comme se plaît à le répéter la presse - ont l'avenir devant eux.

Il faut cependant rester prudent. Car fait encore défaut, me semble-t-il, à ce mouvement, un atout majeur : une vision prospective, claire et précise, de la façon dont on pourrait démocratiser ces institutions mondiales qui ne disposent d'aucune légitimité populaire directe alors même que leur pouvoir de gouvernement des États, et donc des peuples, est devenu énorme. Afin de combler ce manque et se préparer, aussi, à faire échec aux inévitables stratégies de récupération consultative déjà

formulées ici et là, on trouvera ci-dessous, à titre de contribution au débat, un projet de réforme de l'OMC. Inspiré par les principes de la démocratie participative, il serait applicable, moyennant certaines modifications, à bien d'autres institutions internationales et demande, bien entendu, à être amélioré, précisé :

1 - abolition du principe de nomination, par marchandages et tractations secrètes entre les États, des organes dirigeants de l'OMC : Conférence ministérielle, Conseil général, Secrétariat général ;

2 - création de deux assemblées ou collèges, l'un des représentants des États, l'autre des représentants de la société civile. Leur nombre serait équivalent, les membres seraient élus au suffrage universel direct au niveau national, comme cela se pratique déjà, par exemple, pour les parlements européens. Les décisions seraient prises au cours de réunions plénières des deux assemblées, suivant le principe d'un homme une voix, avec des variantes (majorité des 2/3 ou des 3/4) pour certaines décisions ;

3 - en ce qui concerne le directeur général de l'OMC qui occupe une fonction stratégique tant dans les relations entre États que dans la sélection du personnel permanent de l'OMC, on peut penser qu'il serait bon d'appliquer le principe de rotation des charges : le poste serait obligatoirement

attribué, le temps d'un mandat, à un représentant de l'État, le suivant reviendrait à un représentant de la société civile, et ainsi de suite.

4 - ouverture des comités d'experts de l'OMC, chargés notamment de l'instruction des différends entre les pays, à des membres de la société civile ;

5 - enfin, comme ni l'élection ni la démocratisation au sommet ne sont des garanties suffisantes, soumission régulière aux peuples, par exemple à chaque fin de cycle de négociations, des accords conclus par l'OMC via des référendums dans les différents pays-membres.

En 1942, le philosophe Max Horkheimer écrivait dans *Éclipse de la raison* que « le vrai pluralisme appartient au concept d'une société à venir ». Près de soixante ans plus tard, je crois qu'il est grand temps que nous donnions à ce « concept » la force des idées et des propositions concrètes. Au niveau international, national ou local car tout, indubitablement, aujourd'hui se tient. Et sans souffrir de la moindre dose de naïveté : le « vrai pluralisme », il faudra le leur imposer...

Pierre BITOUN

(1) Outre plusieurs entretiens Pierre Bitoun nous avait déjà donné une tribune « Plaidoyer pour une contribution financière généralisée » (*Royaliste* n° 654 du 11/12/1995), il est venu récemment aux Mercredis de la NAR présenter son dernier livre « Éloge des fonctionnaires - Pour en finir avec le grand matraquage » (Calmann-Lévy, prix franco : 95 F) sur lequel nous reviendrons.

# Islam

A l'heure toute proche des bilans, Daniel Vaillant sera sans aucun doute considéré comme l'un des plus calamiteux ministres de l'Intérieur de la V<sup>e</sup> République. On sait que ce proche de Lionel Jospin a tourné contre lui une écrasante majorité de policiers et qu'il ne maîtrise absolument pas la sécurité publique. Depuis que le pays est soumis au plan Vigipirate renforcé, que de tués et de blessés graves parmi les policiers et les gendarmes...

A cet insupportable et sanglant paradoxe, s'ajoute l'échec probable de la représentation des musulmans français auprès des pouvoirs publics. Cette représentation nationale est là une nécessité dont on parle depuis plus d'une douzaine d'années, et les ministres de l'Intérieur successifs se sont efforcés de la mettre en œuvre - notamment Charles Pasqua et Jean-Pierre Chevènement. On croyait le projet en bonne voie lorsque Soheib Bencheikh, mufti de Marseille, a lancé un cri d'alarme dans *Libération* (22/10). L'attitude du ministère de l'Intérieur, explique-t-il, est « irresponsable, dangereuse » car elle consiste à favoriser, lors des élections qui auront lieu au début de l'année prochaine, des sectes intégristes - ce qui entre exactement dans la stratégie de légitimation des islamistes.

Comment en est-on arrivé là ? En choisissant le système antidémocratique du scrutin établi à partir des lieux de culte. Pourquoi a-t-on fait cela ? « Je crains, déclare Soheib Bencheikh, qu'on ait sacrifié l'autonomie de l'islam de France au profit d'obscur intérêts diplomatiques, de vagues considérations électoralistes ».

Il faut que Daniel Vaillant s'explique.

Jacques BLANGY

## Medef où est ta victoire ?

### Paniques

Ce qui est fascinant, dans l'affaire de l'euro, c'est la manière dont les concepteurs et les propagandistes de l'opération s'ingénient à créer les conditions de la panique.

Des sommes folles ont été dépensées en publicités infantilisantes et inefficaces. Maintenant, toute cette « communication » est combattue par les petites nouvelles qui circulent dans la grande presse écrite et télévisée. Que de reportages sur les faux euros qui seront mis en circulation à partir du 1<sup>er</sup> janvier, en même temps que les vrais ! On nous prévient même que les faux-monnayeurs se débarrasseront de leur faux billets en francs, marks, liras, drachmes...

Aux faux billets, s'ajouteront les pièces qui donnent des boutons. C'est *Le Parisien* du 26 novembre qui prévient ses lecteurs que « selon une étude médicale suédoise, l'alliage cuivre-nickel contenu dans la pièce de 2 € pourrait déclencher des eczéma ». Le fait est qu'on trouve dans les archives bruxelloises toute une littérature concernant ce risque, et que le commissaire européen Emma Bonino avait diffusé des photos de caissières aux mains crevassées par la monnaie allergisante.

Après avoir semé ces éléments de panique, on tente de rassurer le public en l'incitant à la vigilance. Bien dit ! Outre le convertisseur franc-euro, que chacun s'équipe d'un détecteur de faux billets et de la mallette du petit chimiste aguerri. On imagine l'ambiance dans les grands magasins quand les consommateurs procéderont, avec les caissières, aux opérations de comptage, de change et de vérification...

Annette DELRANCK

**Sur trois années d'exercice, le bilan du Medef se révèle plutôt maigre. Mais sa stratégie est peut-être beaucoup plus subtile que ses revers actuels ne le laissent paraître.**

A quel jeu joue le Medef (Mouvement des entreprises de France) ? Depuis sa création, à Strasbourg, en 1998, on ne peut pas dire que ses projets aient été couronnés de succès. Il n'a pas, contrairement à ce que laissait entendre son président, Ernest-Antoine Seillière, dès sa nomination, été capable de faire capoter la loi sur la réduction du temps de travail hebdomadaire à 35 heures. Le patronat n'a pas plus réussi dans son projet de refondation sociale, moins à cause des syndicats (dont trois lui étaient acquis d'avance), ou du gouvernement (rappelons le coup de téléphone entre Lionel Jospin et Ernest-Antoine Seillière qui a permis, en octobre 2000, de résoudre la crise liée à la nouvelle convention d'assurance chômage), que du fait de ses querelles internes. Enfin, tous les observateurs s'accordent à dire que son projet de privatisation du système de protection sociale présenté par Denis Kessler, son éminence grise, le 20 novembre dernier, toujours à Strasbourg, ne devrait pas voir le jour de si tôt.

Pour faire court, disons que ce dispositif conduirait tout droit à la destruction du système de protection sociale, mis en place au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, et à la fin de sa gestion paritaire. Celle-ci ne se justifierait plus que pour la couverture des risques des accidents du travail et des maladies professionnelles, et pour les retraites. Un système de retraite par point serait imposé supprimant la notion d'âge

légal de départ à la retraite. Tout ce qui concerne la famille, l'assurance maladie et le recouvrement incomberait à l'État. Un système minimal d'assurance maladie dépendrait désormais de l'impôt par l'extension de la Contribution sociale généralisée (CSG). Avantage immédiat pour le Medef : le gouvernement pourrait augmenter les prélèvements sans peser sur le coût du travail. La recherche et la formation des professionnels de santé serait également de la compétence du gouvernement. En revanche, la distribution des soins serait confiée à de « véritables opérateurs de soins », placés en situation de concurrence. Ceux-ci pourraient être des organismes publics, mais aussi des mutuelles, des sociétés de prévoyance et « pourquoi pas des entreprises ». Les entreprises pourraient alors choisir leur opérateur de soin, en concertation avec leurs salariés. En résumé, les nantis auraient un système de protection sociale béton. Les autres pourraient crever.

Si un tel projet se réalisait aujourd'hui, parions que c'est la France entière qui descendrait dans la rue.

Alors à quel jeu joue le Medef ? A qui perd gagne ! Si, en trois ans, il n'a pas réussi à faire aboutir ses projets, du moins est-il parvenu à se positionner pour l'après 2002 et à se présenter comme le partenaire incontournable de n'importe quel gouvernement. Il a également réussi à introduire dans le débat électoral le sujet qui fâche : la réforme du système français de protection

sociale. Nombre de gouvernements s'y sont cassé les dents, notamment celui d'Alain Juppé. Plus malin ou plus lâche, Jospin s'est contenté d'amorcer une réflexion... Aujourd'hui, tous les candidats vont devoir se prononcer par rapport au projet du Medef. C'est sa manière à lui de faire de la politique sans en faire et de s'immiscer dans le débat électoral tout en paraissant rester neutre.

Il n'ira probablement pas jusqu'à prendre position pour tel ou tel candidat, mais se contentera d'orienter les débats. Ce faisant, il prend date et, en attendant, distille un peu plus chaque jour, le poison néolibéral dans la société française. Demain, nous verrons fleurir les sondages et les études montrant que le système actuel court à sa perte, les éditorialistes en conclurons qu'une réforme devient indispensable, et puisque aucun projet alternatif à celui du Medef n'existe, il conviendra de se servir de ce projet comme d'un point de départ.

Des études récentes ne confirment-elles pas que le système français de protection sociale, tout ringard qu'il soit, est un des meilleurs du monde ? A contrario, une comparaison avec le système américain, entièrement privatisé, montre que les dépenses de santé représentaient, en 1998, 12,9 % du PIB aux États-Unis contre 9,4 % en France... Une réforme de ce système est, en effet, nécessaire, mais la situation n'est pas aussi catastrophique que le prétendent les patrons et les idéologues du tout-marché mus, non par le souci du bien commun, mais par le seul appât du gain et l'ambition d'être à la pointe de la modernité.

Nicolas PALUMBO

## Guerre de trente ans ?

**Le parallèle entre l'Afghanistan actuel et l'Allemagne des guerres de religion du XVII<sup>e</sup> siècle doit conduire à s'interroger sur les caractères de la paix mondiale. Quelle coexistence internationale instaurer demain entre chrétiens et musulmans ?**

Le politologue François Heisbourg dans le premier livre, écrit à chaud, sur l'hyperterrorisme depuis le 11 septembre (1) tente implicitement un rapprochement entre l'empire américain de George Bush et l'empire d'Autriche de Ferdinand II de Habsbourg. Le premier voudrait extirper de ses États l'islamisme comme le second le voulait du protestantisme. Le conflit entre 1618 et 1648 oppose un Empire, des Royaumes, des Principautés mais aussi des associations civiles et militaires, voire des bandes, dans des alliances instables et contradictoires. Le conflit enfin est mondialisé.

Nous ne sommes pas dans une guerre classique d'État à État. On dit que le système interétatique est une création des traités de Westphalie qui mirent fin à cette guerre dite de trente ans. Depuis des décennies, on nous fatigue de schémas post-westphaliens dans lesquels l'État perdrait son exclusivité au profit de nouvelles entités infra ou supra étatiques. Le retour d'un mixte de politique et de religieux nous rappelle l'importance de l'invention de l'État.

Entre États, des compromis sont possibles qui sont interdits entre des civilisations ou des cultures vécues comme des absolus. Contrairement à ce que pensent d'aucuns, l'État médinois du Prophète est entré

dès l'origine dans des alliances avec des tribus juives ou même des non-croyants. Le président pakistanais a longuement recouru à ce précédent historique pour justifier devant son peuple en septembre l'attitude de son gouvernement.

L'accord se noue internationalement non plus dans le cadre d'une autorité spirituelle universellement reconnue, mais dans le renoncement à celle-ci. La Papauté est exclue de Westphalie qui marque la fin de la Chrétienté. L'Oumma ne peut pas plus servir de référence. Pour autant des alliances temporaires et changeantes ne suffisent pas à créer un ordre international.

Entre un ordre impérial, une orthodoxie religieuse et l'anarchie tribale, sur quels fondements imaginer une paix durable entre musulmans et non-musulmans ? Dire que chacun doit adhérer aux mêmes principes de démocratie ou d'égalité des droits ne suffit pas. C'est considérer le problème comme résolu. La question est plutôt : comment fait-on coexister des États idéologiquement ou théologiquement différents. Elle se posait déjà entre États communistes ou révolutionnaires et États capitalistes et bourgeois. On ne l'a pas traitée au fond mais agi sur les symptômes par la guerre froide et l'endiguement. Peut-être en ira-t-il de même entre États occidentaux et États islamistes. Mais il n'y a pas de

raison pourtant que l'on ne puisse aller plus loin.

Le précédent de Westphalie trouverait ici toute sa valeur. Car qu'a-t-on fait alors sinon contraindre la religion pour qu'elle rentre dans les limites de la raison, comme le développera Emmanuel Kant après le philosophe et fondateur du droit international moderne, Hugo Grotius ? Ce Hollandais réfugié en France (à l'inverse de Descartes) va passer son temps à limer les aspérités du calvinisme extrémiste, triomphant alors aux Pays-Bas, pour rendre les convictions religieuses compatibles avec, non seulement les nécessités de la vie en société, mais surtout celles de la paix internationale (2).

On entend souvent parler du besoin d'un Luther de l'islam, voire d'un saint Augustin. L'islam qui connaît ses calvinistes extrémistes aurait simplement besoin d'un Grotius. Couper les ailes d'un islam qui, en soi, serait préservé, institutionnalisé, deviendrait religion établie, reconnue, au sein d'un réel concert mondial comme il y eut le concert européen.

L'heure n'est donc pas à la sortie de Westphalie. Il s'agit au contraire d'y revenir et d'y faire entrer le Turc qui n'en faisait pas partie, qui, quelques années plus tard (le siège de Vienne suit de trente-cinq ans la paix de Westphalie) fut près d'en avoir raison et qui donc ne l'a jamais intériorisé.

Yves LA MARCK

(1) « L'hyperterrorisme : la nouvelle guerre » - Éd. Odile Jacob - prix franco 131 F.

(2) Son traité de la paix et de la guerre, écrit à Senlis en 1635.

### BRÈVES

♦ JAPON - Feux d'artifice et manifestations de joie populaire ont salué la naissance, tant attendue, de l'enfant du prince héritier Naruhito et de son épouse la princesse Masako. Après plus de huit ans de mariage, une petite princesse est venue rassurer les Japonais sur la continuité de leur dynastie. Il faudra néanmoins une réforme législative pour que l'enfant puisse, un jour, monter sur le trône du chrysanthème puisque à l'heure actuelle, selon la « loi sur la maison impériale », adoptée en 1947, seuls les garçons sont successibles. Cette réforme, souhaitée par une grande majorité des Japonais, a également le soutien du Premier ministre Junichiro Koizumi, bien que ce dernier estime que rien ne presse et que « nous devons y réfléchir avec soin, mais qu'il est trop tôt pour tirer des conclusions immédiates ».

♦ BHOUTAN - Poursuivant son plan de réforme des institutions du petit royaume bouddhiste de l'Himalaya, le roi Jigme Singye Wangchuck a inauguré les travaux d'une commission chargée de rédiger une Constitution écrite pour le pays. « Le Bhoutan doit évoluer avec son temps pour s'assurer que la nation surmonte non seulement toutes les menaces extérieures et intérieures mais continue de prospérer dans une atmosphère de paix et de stabilité » a-t-il déclaré, ajoutant que la nouvelle constitution devra incarner les espérances et les aspirations du peuple et se calquer sur la sagesse du système existant. En dépit d'une forte inquiétude de la population très attachée aux anciennes traditions, le roi poursuit avec ténacité sa volonté de doter son royaume d'institutions démocratiques indispensables à sa survie à long terme.

♦ LIECHTENSTEIN - Depuis les élections de février qui ont vu l'arrivée d'un nouveau gouvernement, le projet de réforme constitutionnelle, présenté par le prince Hans-Adam II, n'est plus un sujet de conflit et devrait être soumis à référendum. Le prince avait, dans le passé, menacé d'abdiquer si ce projet n'aboutissait pas. Il est néanmoins vraisemblable que le Prince passera la main à son fils le prince héritier Alois, dès que les réformes seront effectuées.

♦ MALAISIE - Le roi de la Fédération de Grande-Malaisie, Salahuddin Abdul Aziz Shah, est décédé à l'âge de 75 ans. Il avait été élu roi pour cinq ans en 1999. La Constitution du pays prévoit en effet que le monarque est élu pour cette durée par les neuf sultans régnant sur neuf des treize États de la Fédération. Officiellement chef des armées et des trois branches du pouvoir, il a un rôle essentiellement honorifique bien qu'il dispose d'un droit de veto sur toutes les décisions prises par le parlement malaisien.

**C**ontre les faux-semblants de la « communication », contre l'absurde séparation entre la « pensée » et le « terrain », nous appelons sans relâche à une reprise d'un dialogue approfondi entre les philosophes et les politiques, dans l'espoir qu'il fera naître les réformes authentiques et les révolutions effectives dont la France et le monde ont besoin. La réflexion menée par Corinne Lepage, ancien ministre de l'Environnement, et par François Guery, doyen de la faculté de philosophie de Lyon III, répond à nos vœux : leur débat sans complaisance pose enfin les conditions concrètes d'une politique de l'écologie.

**G**randeur de l'homme qui se donne pour tâche d'aménager la nature pour habiter le monde. Ce qui suppose que ce monde continue à exister, et qu'il soit organisé en vue du bien-être de tous et de chacun. La pensée écologique (*oikos* : habitation) est de tous les temps, comme la politique de l'écologie qui fit naître les premières cités (*polis*).

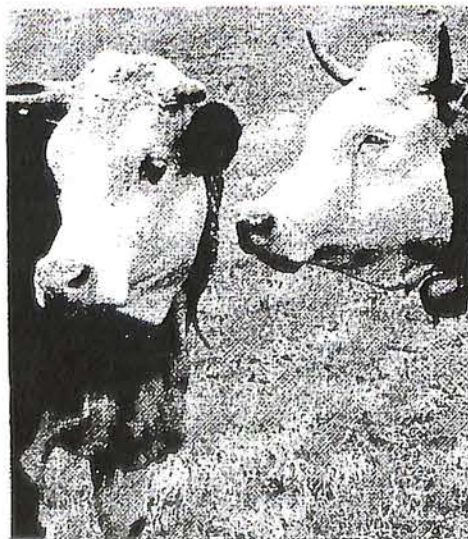
Misère de l'écologisme, réaction fondée sur un bon sentiment (« sauver la nature ») et vite tombée dans les filets de l'intrigue politicienne. En France comme dans le reste du monde développé, l'idéologie écologiste a fait perdre un temps précieux, car la montée des périls écologiques n'a pas été retardée par les motions des Verts français et des *Grunen* allemands, ni par la participation de leurs militants aux gouvernements « socialistes » ou « social-démocrates » ni à la constitution de cette « Europe rose » dont on nous disait merveille.

Du moins, le temps de l'attente a été consacré à des réflexions approfondies, que de récents désastres sont hélas venus stimuler. Le scandale de la « vache folle », les cas nombreux et de plus en plus inquiétants de pollution agroalimentaire, le réchauffement climatique et la pollution de la mer ont et auront, à long terme, des conséquences néfastes, voire désastreuses, sur notre santé. Ceux qui douteraient encore de la gravité de la situation, sur la planète entière, doivent lire les pages bien documentées que Corinne Lepage et François Guery consacrent à ces catastrophes. Cette dénonciation est d'autant plus saisissante que tous deux mettent nommément en cause des multinationales et dé-

noncent explicitement la complaisance de certains États.

### Le rôle des multinationales

Ainsi, la transnationale américaine Monsanto, qui a produit pendant la guerre du Viêt-nam « l'agent Orange » (un défoliant qui a intoxiqué d'innombrables personnes) et qui commercialise à la fois un herbicide puissant (« Round Up ») et des organismes qui sont génétiquement modifiés... afin de résister à ce produit. Monsanto, qui a activement soutenu Bill Clinton et ses amis, a obtenu l'autorisation de fabriquer les OGM et les diffuse massivement dans les pays pauvres, sans aucun souci des conséquences écologiques et sociales de cette commercialisation massive : « la dépendance des paysans ne fait que s'accroître : au



◆ Le scandale de la « vache folle » est venu tristement illustrer l'absence d'une politique de précaution.

## Écologie

# La politique de précaution

caractère limité de leurs ressources, s'ajoute l'obligation d'acheter semences et produits phytosanitaires aux mêmes firmes. En Inde, cette situation se traduit déjà par de nombreux suicides. Certains paysans veulent même vendre leurs organes parce qu'ils sont incapables de rembourser leurs dettes » (44). Nous sommes là au-delà du débat technique sur les éventuels risques des OGM en matière de santé et d'environnement : la catastrophe humaine est avérée, ses artisans sont connus mais demeurent impunis.

En toute pertinence, Corinne Lepage et François Guery étendent leur dénonciation à la pollution financière. Pour eux, pas de bonne éco-logie sans bonne économie - pas de bonne administration des demeures de l'homme et des domaines (les villes, les champs, les nations, les ensembles continentaux, le monde entier) sans lois (*nomoi*) justes et respectées.

### L'argent sale

Ce principe moral et politique se confond avec la simple logique : l'argent qui corrompt les hommes pourrit les institutions et impose ses normes implicites, qui sont en tous points contraires à la protection de l'environnement, de la santé et de la vie des êtres humains. Selon la doctrine libérale, le « bien » économique est l'objet ou le service susceptible d'un échange profitable. Or le commerce de certains « biens » (drogue, femmes, enfants) rapporte des sommes colossales pour un investissement minime. Selon le FMI, entre 500 et 1 500 milliards de dollars sont blanchis chaque année dans le monde - ce qui signifie que l'argent sale est devenu un élément moteur de la

spéculation boursière, et le crime organisé une pièce maîtresse du capitalisme financier.

### Impuissance des juges

L'énormité des sommes en jeu, les activités « performantes » des organisations de l'économie mafieuse et la discrète efficacité des réseaux de corruption provoquent un sentiment de désarroi. L'appel de Genève, lancé le 1<sup>er</sup> octobre 1996 par sept magistrats européens chargés de la lutte contre la délinquance financière a eu un large écho médiatique mais les mesures préconisées par les juges (levée du secret bancaire, disparition totale de l'exception fiscale...) n'ont pas été mises en œuvre, ou si faiblement qu'elles n'ont pas enrayer le développement de la délinquance financière. De même, les lois relatives à la santé publique et à la sécurité alimentaire sont parfois ignorées, souvent contournées et les sanctions sont lentes à venir. C'est que les liens entre les pouvoirs politiques et les milieux financiers, normaux ou mafieux, continuent d'exister. Comme la presse écrite et télévisée du monde développé est entre les mains de groupes industriels et financiers, l'information est défaillante et les campagnes de mobilisation de l'opinion publique sont difficiles à organiser. Se vérifient le caractère dérisoire des campagnes de « responsabilisation » du public (tri d'ordures ménagères, journée sans voiture) et les limites de l'engagement associatif, aussi sympathique et nécessaire soit-il.

Alors, baisser les bras, en espérant être personnellement épargné par le futur « Tchernobyl alimentaire » et la pro-

chaine « tempête du siècle », due au dérèglement du climat ? Certes non, mais il faut avoir tous les courages, à commencer par celui, intellectuel, qui consiste à poser les principaux généraux qui permettront les engagements utiles.

La première question, philosophique et juridique, porte sur la responsabilité en tant que telle et sur ses conditions d'exercice dans une société décrite comme celle du risque. De la riche discussion entre François Guery et Corinne Lepage, retenons ce que dit cette avocate sur le décalage qui existe actuellement entre la responsabilité morale vis-à-vis de l'humanité et de chaque homme et la responsabilité juridique qui n'existe qu'à certaines conditions. Comment prouver à un juge que telle activité (par exemple dans le transport maritime) fait peser une menace de troubles graves et irréversibles ? Le risque est inscrit dans un ensemble d'aléas, et le fait d'exiger une preuve, impossible à fournir de manière absolument convaincante, conduit à punir les comportements fautifs lorsque les catastrophes irréversibles se sont produites. Les exemples du *Torrey Canyon* et de l'*Erika* ne prouvent pas qu'un pétrolier vieux et rouillé va inmanquablement couler l'année prochaine dans la Manche.

### Principe de précaution

D'où la nécessité de poser un principe de précaution qui « conduit à considérer que la technique nouvelle ne bénéficie pas d'une présomption d'innocuité » et à remplacer celle-ci par une « présomption de nocivité ». Cette prudence (car le principe de précaution reprend la vertu de prudence si bien pensée par Aristote) qui permettrait d'éviter les catastrophes ne risque pas de nous replonger dans tel ou tel obscurantisme anti-scientifique et anti-technicien : le concept de précaution est étroitement lié à la philosophie contemporaine des sciences qui récuse l'empirisme naïf (observer les faits pour en induire des lois fixes et des vérités indiscutables) pour faire valoir les approches précautionneuses de chercheurs qui se méfient des théories infalsifiables et qui savent que l'observation modifie la réalité de la chose observée.

Prudence, donc, mais dans l'engagement politique. S'appuyant sur les travaux de Blandine Kriegel, les auteurs de *La politique de précaution* s'interrogent longuement et de manière très positive sur les conditions d'une renaissance de l'autorité politique, bien soulignée par Corinne Lepage invoquant « un besoin d'autorité chargée de dire et de faire prévaloir (...) l'intérêt général » qui implique effectivement la reconstitution

d'un bon gouvernement des hommes, ayant pour souci « la recherche en commun d'un sens et d'une règle de conduite à opposer, pour l'encadrer, à une mondialisation sans règles autres que celles du profit maximisé dans le délai le plus court » (168).

Encore faut-il que le responsable politique soit capable de décision, alors qu'il est intimidé par les scientifiques et sans cesse confronté à la dictature médiatique de l'expert. François Guery montre que l'expert n'est pas la marionnette bavarde et poly-compétente qui apparaît régulièrement sur nos écrans, mais un homme qui parle de sa propre expérience, de son propre passage au travers des périls. Il y a des professeurs d'économie, il n'y a pas d'experts en économie mais seulement des gourous qui vaticinent sur un futur qui ne relève d'aucune expertise. Cette critique fondée libère les hommes d'État de leur angoisse de ne pas en « savoir assez » pour décider. Elle conduit Corinne Lepage à proposer une réforme de l'expertise, afin que celle-ci devienne indépendante des groupes d'intérêts, publique et problématique (grâce à la publication des opinions minoritaires). Ceci dans le cadre d'un État de justice dont il conviendra de préciser les modalités politiques.

### Quelques réserves...

Le dialogue entre Corinne Lepage et François Guery soulève maintes réserves et critiques (l'éloge immodéré de Hans Jonas, les attaques portées contre Luc Ferry, l'utilisation du concept antipolitique de « gouvernance », les illusions subsistantes sur l'Europe de Bruxelles) qui n'entament pas notre accord sur ce que leur démarche a de fondamentale : républicains, royalistes ou non, il nous faut mettre en œuvre la politique de l'écologie.

Sylvie FERNOY

### Références

- Corinne Lepage et François Guery, « La politique de précaution », PUF, 2001, prix franco : 131 F. Toutes les citations sont tirées de ce livre, les chiffres entre parenthèses renvoient aux pages de celui-ci.
- Pierre Aubenque, « La Prudence chez Aristote », PUF, 1993, prix franco : 77 F.
- Catherine Chalié, « L'Alliance avec la nature », Cerf, 1989, prix franco : 171 F.
- Marcel Conche, « Présence de la nature », PUF, 2001, prix franco : 129 F.
- Luc Ferry, « Le nouvel ordre écologique », Grasset, 1992, prix franco :

## Copieur !

Nos lecteurs ne se souviennent sans doute pas du livre que l'éminentissime Alain Minc avait daigné consacrer en 1999 à Spinoza. Ils ont raison, car la chose ne valait pas tripette. Les plus irrespectueux de nos amis avaient remarqué qu'un professeur de Bordeaux, Patrick Rodel, auteur d'une biographie du philosophe, avait intenté à Alain Minc un procès en contrefaçon. Certes, ce dernier avait fait valoir qu'ayant lu l'ouvrage du sieur Rodel, il en avait été tout imprégné et que cette imprégnation intellectuelle ne pouvait être confondue avec le copiage. Le tribunal de Paris en a jugé autrement. L'auteur pillé ayant recensé trente-six emprunts allant de deux mots à vingt-sept lignes, Alain Minc a été condamné pour contrefaçon et devra payer 100 000 F. de dommages et intérêts à Patrick Rodel, ainsi que les dommages et intérêts que Gallimard a été également condamné à verser (soit 20 000 F) aux termes du contrat qui garantissait cet éditeur méfiant contre les condamnations résultant des écrits de son auteur. Il est à craindre que cette condamnation ne nuise en rien au succès du prochain livre de ce polygraphe, ni à l'excellente réputation dont l'homme du Monde jouit dans la classe dirigeante. Pétrifiés de respect, nous osons cependant poser une misérable question : si le président du conseil de surveillance du quotidien national de référence est un contrefacteur, autrement dit un escroc, qui surveillera le surveillant-chef ? Merci de nous répondre, cher Edwy Plenel, cher Jean-Marie Colombani, au nom de la transparence.

Maria DA SILVA

## Faut-il supprimer les prisons ?

L'animation autour de la prison n'est guère retombée depuis la parution de *Médecin-chef à la prison de la Santé* de Véronique Vasseur en janvier 2000, mais cela faisait bien plus longtemps qu'une approche non réformiste, mais abolitionniste, philosophique, radicale de cette institution n'était sortie des presses.

C'est chose faite par Alain Brossat, professeur de philosophie à Paris V qui, s'il n'a pas la prétention de dépasser *Surveiller et Punir* de Michel Foucault, s'inscrit très officiellement dans cette lignée pour tirer à boulets rouges sur les hauts murs, « pour en finir avec la prison ». Pourquoi en 2001, alors que notre intolérance à toute atteinte au corps est si élevée, supporte-t-on encore « ces lieux banals de l'enfermement pénal qui sont autant de fabriques d'une sous-humanité » ? Parce que, même si « nous sommes déjà visiblement installés sur cette ligne de fracture où la prison est passée, pour nombre de contemporains, du côté de l'intolérable », la prison est « une institution fondamentalement politique (...) vouée avant tout à la mise sous séquestre des corps déviants et dangereux (...), le point de condensation le plus serré de cet enjeu disciplinaire ».

La prison doit « produire de l'effroi (...) le caché suggérant le terrible avec davantage de force que s'il le montrait » et, instrument de « vengeance sociale », sa fonction est d'accueillir « les vaincus des opérations de division à l'intérieur du peu-

ple » (prolétariat /lumpen prolétariat, jeunes méritants/sauvageons, etc).

Par opposition aux châtiments cruels (*cruor* = sang) des pouvoirs souverains, la prison, instrument des pouvoirs modernes, « substitue la durée à l'intensité, le secret à l'exhibition théâtrale, l'infini de la peine à la douleur superlative du supplice (...) On ne tue pas, on laisse mourir ».

Outre le sens-même de la prison, Alain Brossat critique sévèrement son fonctionnement et ses acteurs. La prison « s'obstine à survivre », l'État « s'enfonce toujours plus lourdement dans les ornières du tout-pénitencier sans alternative », l'administration pénitentiaire est « engluée dans son délire de persécution », et instaure « un régime de pure et simple gestion disciplinaire, technicienne et minimaliste de la masse vivante, tel que jamais l'institution n'a à se soucier de l'intégrité des personnes humaines », les organisations professionnelles sont des « bunkers » et leur ton « obsessionnellement sécuritaire ».

L'ouvrage est passionnant mais l'auteur y va un peu fort. Surtout, il termine mal, couvrant une certaine béance par des principes peut-être fausse-

ment exigeants. En effet, esquivant largement les questions de délinquance et d'insécurité, il délivre « cette douce prescription du citoyen éclairé et du philosophe : vivez de façon à ne pas avoir grand chose du voleur et vous vous verrez soulagés d'une forte part de vos hantises sécuritaires ». Cette prescription quelque peu légère, et même injonction à la résignation, tient au fait que le rôle des intellectuels serait de penser « comme Benjamin ou Foucault, du côté des perdants, des sans voix et des vaincus de l'histoire », et que la question de l'alternative à la prison « vise à faire occuper au citoyen la place ordinaire de l'État, à lui faire adopter sur la société le regard de l'autorité, de la police, le point de vue inconditionnel de l'ordre ».

Et alors, a-t-on envie de répondre, en quoi le citoyen serait-il dispensé de réfléchir comme l'État, c'est-à-dire au bien commun ? Et si la prison semble à ce point consubstantielle à l'État, et s'il faut cependant « en finir avec la prison », quelles conclusions sur l'État sommes-nous invités à tirer ?...

Jean-Michel DEJENNE

Alain Brossat, « Pour en finir avec la prison », La Fabrique éditions, octobre 2001, prix franco : 85 F.

Pour acheter tous vos livres faites appel à notre service librairie.

## Religion et politique

Les événements ont ravivé une querelle ancienne, qui traverse l'histoire de la philosophie politique depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Nous l'avons évoquée ici-même à propos de l'étonnant petit livre du théologien américain William Cavanaugh (1), qui mettait à mal les idées toutes faites sur la naissance de l'État séculier et l'apparition de la laïcité. Mais le phénomène islamiste renforce l'interrogation sur les rapports du religieux et du politique. Faut-il se résigner à l'idée que « dans le cas de l'islam, l'espace du politique ne peut être que celui de l'acceptation de la loi divine » ? C'est l'avis de Jacques Rollet, dont la double compétence en science politique et en théologie renforce la crédibilité, et qui conclut à « l'aspiration à la fusion, à la différenciation des sphères ». Le point de vue religieux serait d'autant plus déterminant qu'il commanderait l'impossibilité à concevoir une sorte de domaine intermédiaire dévolu à la liberté humaine. « Les régimes arabes étant à la fois religieux et politiques sont enfermés dans un monisme qui induit un ordre consensuel dans lequel le conflit est a priori refusé. » Ce serait vrai dans tous les cas de figures, même lorsque les régimes recourent une certaine forme de laïcité.

On peut répondre à Jacques Rollet que les choses évoluent, notamment dans les mentalités de toute population immigrée dans des pays comme la France, et même dans des pays musulmans, qui ont vécu l'absurdité du modèle islamiste comme l'Iran. Mais il répond à cela que la plupart des politologues-islamologues sont dans l'incapacité d'intégrer « l'analyse proprement théologique dans leur étude politologique ; ce qui est pourtant capital quand on étudie la manière dont une religion induit les attitudes et les comportements politiques ». La comparaison avec le christianisme lui semble éclairante, parce qu'en dépit de la difficulté du catholicisme à intégrer au XIX<sup>e</sup> siècle la nouvelle donnée libérale, l'évolution était rendue possible par « une claire distinction de la transcendance divine d'avec l'ordre de la création ».

Pourtant, l'histoire de la pensée politique occidentale montre une difficulté certaine à concilier le domaine autonome de la politique avec les registres du théologique. Dès Machiavel, il est patent que la séparation des domaines ne se fait pas sans violence et rejet. Pour Hobbes la subordination du religieux au politique est une nécessité. La position de Spinoza est à peu près équivalente et si Locke est plus sensible à la liberté des hommes et à la tolérance en matière religieuse, il exclut les catholiques et les athées de cette tolérance. En poursuivant son parcours philosophico-politique, Jacques Rollet est forcément confronté aux ambiguïtés et aux apories de la Révolution française. Comme Blandine Kriegel, il marque bien la différence avec la révolution américaine, plus proche de Locke dans son inspiration. C'est la volonté générale qui décide de la loi, dans le cas français, et cette dernière s'impose contre le droit naturel des individus. D'où la phrase plutôt terrifiante de Robespierre : « Il n'appartient à aucune puissance de la terre d'expliquer des principes, de s'élever au-dessus d'une nation et de censurer ses volontés. »

par Gérard Leclerc



N'y a-t-il pas là un des motifs de l'opposition de l'Église catholique à la Révolution et à ses conséquences ? La constitution civile du clergé n'est pas sans raison le premier sujet de rupture avec le nouveau régime. Par ailleurs, l'antichristianisme qui apparaîtra dans la phase suivante ne fera qu'ajouter à une brouille qui répercutera ses effets durant tout le dix-neuvième siècle. C'est peut-être sur ce point que nous exprimerions un désaccord de nature historique avec Jacques Rollet. Il nous semble notamment que sa lecture du fameux *Syllabus* de Pie IX est trop expéditive, le texte étant d'une lecture beaucoup plus difficile qu'on ne le dit d'ordinaire, les ordres de préoccupation se chevauchant et les considérations doctrinales se mélangeant avec l'appréciation de situations politiques contingentes. Quoiqu'il en soit, il est vrai que le concile Vatican II reformulera entièrement les problématiques et qu'il aura été précédé d'efforts de conceptualisation théologique et politique qui ont réintroduit un certain libéralisme dans un climat qui n'était pas le sien à l'origine. Jacques Rollet insiste à juste titre sur la pensée de Jacques Maritain, du moins la pensée du dernier Maritain, celui qui a intégré

l'expérience américaine et tenté bien avant John Rawls de définir une charte démocratique dans laquelle les différentes familles spirituelles ou intellectuelles pourraient se retrouver « par recoupement ».

Néanmoins l'effort de Maritain n'est pas entièrement concluant pour beaucoup de libéraux qui ne sont pas prêts à se reconnaître dans une sorte de rationalisation morale de la démocratie. Il y a là un malentendu qui oblige à mesurer a posteriori la gravité du schisme qui s'est accompli depuis Machiavel et qui est beaucoup plus difficile à surmonter qu'on ne croit. C'est le grand mérite de Jacques Rollet d'assumer le schisme et de montrer comment les contradictions qu'il recèle peuvent être fécondes et comment la pensée chrétienne peut apporter à la modernité des éclairages que la tradition libérale ne lui fournit pas. Lui aussi serait assez d'accord avec René Girard pour souligner à quel point la pensée politique méconnaît la

question du mal. Avec le Kant du *Mal radical* et avec le Ricoeur de *Finitude et Culpabilité*, Rollet insiste sur la faillibilité humaine liée à la subordination de la loi morale à l'amour de soi.

Ce retour à une pensée chrétienne du politique ne clarifie pas forcément la question de la place du religieux dans la société, question éminemment complexe qui oblige un Marcel Gauchet à repréciser de livre en livre, ce qu'il entend par « sortie du religieux » et qui est beaucoup moins évident que certains l'imaginent. D'où la position d'un Pierre Manent qui est à contre-courant de l'effacement du pouvoir spirituel. Jacques Rollet se définit par rapport à Gauchet et à Manent en récusant la disparition du religieux dans l'espace public et tout autant son affirmation autoritaire. Il me semble qu'il est beaucoup plus proche de Pierre Manent qu'il consent à le reconnaître, parce que son recours à l'apport spirituel du christianisme repose pour le moins sur une visibilité sociale de celui-ci et sur une capacité à témoigner publiquement dans le débat contemporain de ses propres convictions. Sinon comment confier quelque efficacité à la dimension symbolique qu'il revendique ? Sans doute craint-il qu'un retour du religieux ne coïncide trop bien avec « la revanche de Dieu » dont s'emparent les fondamentalistes pour refuser la démocratie. Encore faudrait-il préciser le statut de la visibilité du religieux dans la cité moderne. Un sujet qui n'est pas sans rejoindre les préoccupations d'un Régis Debray.

Jacques Rollet, « Religion et politique : le christianisme, l'islam, la démocratie », coll. Collège de philosophie, Grasset, prix franco : 131 F.

(1) Cf. *Royaliste* n° 775.



Internet

## Vulgo.net

### Connaissez-vous le Lys Rouge ?

Au sommaire du n° 49

- ◆ Témoignage sur François d'Orléans
- ◆ Editorial : *Lilium et triplicum repens*
- ◆ Des Royalistes dans la Résistance
- ◆ Les trois lys (étude sur les Lys rouge) :
  - ♦ Le Lys rouge de Jean-Marc Bourquin
  - ♦ Le Lys rouge de Christian Masson
  - ♦ « Les » Lys rouge de la Nouvelle Action Royaliste
- ◆ Hommage au défunt comte de Paris
- ◆ Revue de presse : Maroc et Jordanie, la transmission
- ◆ Bulgarie : document
- ◆ Les monarchistes italiens
- ◆ La Corse :
  - ♦ Document : une affiche des années 70
  - ♦ Débat : Les thèses de la N.A.R. et la réponse d'un militant autonomiste

### BON DE COMMANDE

Nom/Prénom : .....

Adresse : .....

commande le n° 49 du *Lys Rouge* et verse pour cela la somme de 35 F (à l'ordre de *Royaliste*)

Hebdomadaire culturel et philosophique tchèque sur internet, Vulgo.net a été créé il y a à peine un an et son succès est grandissant. Notre ami Martin Hybler, qui en est un des animateurs, nous présente ici l'esprit de cette entreprise.

Vulgo.net n'est tributaire d'aucune orientation, d'aucun courant, d'aucun mouvement, d'aucune école et d'aucune conception (y compris celle à venir) ; ce qui lui manque c'est le drapeau.

Vulgo.net repose sur la pensée individuelle, sinon originelle au moins critique. Une pensée qui n'applique rien qui ne développe rien et qui ne veut rien (si possible même pas des honoraires).

En bref, nous ne voulons ni expliquer le monde (quelle horreur ! Qu'est-ce qu'il y aurait après ?) ni le changer (nous serions d'abord obligés de l'expliquer).

Ce n'est certes qu'une attitude idéale et si nous l'avions appliquée avec rigueur, nous aurions fini bientôt asphyxiés, voire nous n'aurions même pas pu commencer. C'est pourquoi nous acceptons tout le monde : les monarchistes et les maoïstes, les machistes aussi bien que les féministes, même les académiciens et l'establishment - à condition qu'ils soient capables de regarder leur chapelle avec un certain recul : de temps en temps, on en trouve ! C'est pourquoi il est indispensable que Vulgo.net soit international, parce que la bêtise, elle l'est aussi.

C'est sur cette base simple qu'il y a un an, nous avons créé, avec quelques amis réunis au sein de l'association European Dumplink, le site internet tchèque Vulgo.net sous la forme d'un hebdomadaire culturel et philosophique. Ce qui nous rassemblait aussi, c'était le sentiment d'écœurement devant le niveau déplorable et la dégradation constante de la presse

post-communiste en Tchéquie. Nous avons espéré en ouvrant cette plate-forme, indépendante et tout à fait libre des contraintes économiques, aux journalistes, universitaires, écrivains, de ranimer la vie intellectuelle du pays. Paris réussit puisque notre site, après un an de fonctionnement, approche 60 000 visiteurs et la fréquence de connexions en augmentation constante (actuellement autour de 500-1000 par jour) nous a obligés à plusieurs reprises à changer le serveur-hôte pour en agrandir la capacité d'accueil. Les rangs des auteurs et des amis se sont étoffés.

Depuis le mois de septembre 2001, nous avons abordé le volet international de notre projet. Des correspondants indépendants rédigent les pages de notre site en italien et en espagnol. Les pages en allemand et en français sont aussi ouvertes mais au stade du balbutiement (repérage des erreurs techniques et le contenu est pour l'instant bien maigre).

Le lecteur du *Royaliste* y trouvera un choix des textes du bimensuel et de la revue *Cité*. Pour accéder aux pages en français, il suffit de cliquer sur le drapeau correspondant en haut de l'écran. L'adresse complète du site est <http://www.vulgo.net>.

Si vous souhaitez devenir notre collaborateur, vous pouvez adresser votre contribution (article, annonce de spectacles, d'expositions, notes de lecture, etc.) soit à la revue ou encore à mon adresse courriel : [mknedlik@chello.fr](mailto:mknedlik@chello.fr).

Martin HYBLER

Crime parfait

## Anthologie

Si il est un thème revenant de manière récurrente dans la mythologie du récit policier, c'est bien celui du crime parfait. Nombreux étant les auteurs à l'avoir traité pour le plus grand divertissement des amateurs.

Une anthologie des textes les plus inventifs du genre s'imposait donc. C'est chose faite et on aurait tort de boudier son plaisir tant les auteurs réunis par Roland Lecourbe font preuve d'imagination.

Placé sous le patronage de Thomas de Quincey, l'ouvrage offre un choix de nouvelles réparties sous un vocable les introduisant par style. On y trouve les maîtres du genre américain ou anglais : Edmund Crispin, John Dickson Carr, Edward D. Hoch, Pat McGerr, Roald Dahl ou Jack Ritchie pour ne citer que les plus notables. Selon les textes la morale est préservée ou hardiment malmenée. L'humour, le bon goût, le cynisme dans l'art d'assassiner artistiquement son prochain sont de mise. L'inventivité, l'astuce pour passer au travers des mailles de la justice des hommes ne peut être que naturellement reconnue et appréciée à sa juste valeur. L'ensemble suscitant la sourde adhésion du lecteur.

Écrite à l'âge d'or du récit policier classique, ces nouvelles apportent la preuve, si besoin en était encore, que ce genre littéraire trouve sa place parmi les fleurons de cet art.

Le lecteur éclairé ou néophyte trouvera en fin de volume un opportun dictionnaire des auteurs lui permettant de resituer chacun dans la riche histoire du crime sur papier.

Bruno DIAZ

« Trente recettes pour crime parfaits ». Une anthologie de Roland Lacourbe - L'Atalante, prix franco : 139 F.

## A nos correspondants étrangers

Le "passage à l'euro" était sensé rendre plus aisées les transactions entre les ressortissants européens. Il n'en est rien. Bien au contraire, les taxes exorbitantes qui sont perçues pour encaisser les chèques domiciliés sur des banques hors de France (plus de 100 F par chèque !) nous conduisent à ne plus pouvoir accepter ce mode de règlement.

Nous demandons donc à nos correspondants à l'étranger d'effectuer leurs règlements soit par virement postal international sur notre compte chèque postal (CCP) "Royaliste" 18.104.06.N Paris, soit par mandat international adressé à "Royaliste" 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris.

## CONGRÈS

Le Congrès de la NAR aura lieu le dimanche 14 avril. Rappelons que le Congrès rassemble les membres du Comité directeur, ceux du Conseil national ainsi que des cadres du mouvement désignés par le Conseil national. Les thèmes retenus pour le congrès de cette année sont

« Le système d'enseignement : quelles orientations choisir ? » et « Réflexion sur la fonction présidentielle ». Tous les adhérents sont invités à participer aux travaux préparatoires du Congrès et en particulier à ceux de la Commission Nationale du Projet qui se réunira le 13 avril.

## ABONNEMENT-ESSAI

*Royaliste* ne doit compter que sur ses lecteurs pour toucher de nouvelles personnes. Pour cela, quel meilleur ambassadeur que le journal lui-même ? Ouvrez donc votre carnet d'adresses et envoyez-nous les noms et coordonnées de ceux de vos amis susceptibles d'être intéressés par *Royaliste*. Nous leur ferons un abonnement d'essai pendant trois mois. Prix de chaque abonnement : 25 F.

## FANIONS

Nous proposons des petits fanions de table aux armes de France. En rayonne de format 12 x 14 cm, surmonté d'une lance en plastique, sur un socle en bois verni de 50 mm. hauteur totale 28 cm. Prix franco : 50 F.

Le même modèle existe aussi avec les armes du dauphin : 50 F franco également.



Le livre de Sylvie Fernoy et Bertrand Renouvin est en vente à notre service librairie au prix de 90 F (franco)

## Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : [royaliste@multimania.com](mailto:royaliste@multimania.com)
- ✓ Site internet : <http://www.multimania.com/royaliste>
- ✓ Téléphone : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie/répondeur : 01.42.96.05.53
- ✓ Règlements à l'ordre de : *Royaliste* - CCP 18.104.06.N Paris

## MERCREDIS DE LA NAR

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1<sup>er</sup>, 4<sup>e</sup> étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 10 F est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'« abonné des mercredis » annuelle (50 F) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 30 F).

♦ Mercredi 12 décembre : Comment un modeste employé de banque, père de cinq enfants, patriote de tendance royaliste mais pas vraiment militant, est-il devenu « L'agent secret n°1 de la France libre » ? C'est ce que Guy PERRIER, historien de la Résistance, nous fera découvrir en retraçant l'histoire de Gilbert Renault, dit « Rémy », chef du réseau de renseignement *La Confrérie Notre Dame*, organisé dès octobre 1940 en territoire occupé. L'histoire de cet homme intelligent et courageux ne se termine pas à la Libération puisque Rémy rompt avec le général de Gaulle au scandale de beaucoup de ses camarades, lorsqu'il réclame que le maréchal Pétain soit amnistié. La question posée par Rémy ressurgit aujourd'hui à propos d'autres

tragédies collectives, au sortir d'autres guerres civiles. La réponse est toujours aussi difficile à donner.

♦ Mercredi 19 décembre : Comme quelques autres journalistes, B. La Richardais s'est efforcé de faire connaître (dans le n° 780 de *Royaliste*) Stanko CEROVIC, Yougoslave de Paris, natif du Monténégro, dont le livre récemment publié n'a pas eu les honneurs des directeurs parisiens de l'opinion publique. C'est que cet écrivain est, comme Bernanos, irrécupérable par la mode « humaniste » comme par la réaction « politiquement incorrecte ». Notre invité est de ceux qui, à la manière de Bernanos, dénoncent toutes les impostures : celle du moralisme qui aboutit aux guerres humanitaires, du démocratisme qui engendre un despotisme doux, de la défense de l'Occident qui ouvre sur les abîmes nihilistes. « Comment sortir des griffes des humanistes ? » De Belgrade à Kaboul, de Paris à Washington, la question se pose tragiquement. Nous tenterons d'envisager un commencement de réponse.

Pour recevoir régulièrement le programme des « mercredis » et avoir l'accès gratuit à toutes les réunions, prenez une « carte d'abonné » (50 F pour l'année)

## PHOTOS

Des photos de la Famille de France sont disponibles. Sur simple demande de votre part (tél. : 01.42.97.42.57) nous vous enverrons le petit catalogue illustré qui vous permettra de choisir et de les commander.

## Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... Profession : .....

Adresse : .....

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« Royaliste », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

# Formulons nos projets !

Nous avons la chance, nous autres Français, d'être citoyens d'une nation puissante et riche qui est seulement confrontée à la faillite de ses dirigeants et à une crise économique point trop difficile à surmonter. Nos difficultés, aussi sérieuses soient-elles, ne sauraient nous dispenser de l'aide que nous devons aux amis de la France, pays ruinés et peuples martyrisés. Dans l'espoir d'une renaissance commune, j'ai rappelé (1) les principales conditions de celle-ci, que l'on redécouvre aujourd'hui, à Sofia et à Kaboul, et depuis peu à Paris, mais de manière encore trop partielle.

Tout le monde a compris, mais bien tard, que le salut public était une question politique, à laquelle il fallait répondre politiquement par le choix primordial d'un chef d'État ou de gouvernement capable d'unifier un peuple dans la liberté et d'arbitrer en vue de la justice.

Cette condition nécessaire n'est pas suffisante. Il n'est pas bon que celui qui incarne le pouvoir souverain soit laissé seul, au nom des fictions paresseuses du roi sauveur ou de l'homme providentiel. La lutte des forces politiques est le concours indispensable à toute œuvre de redressement ; elle suppose l'existence de citoyens organisés en divers partis et mouvements politiques.

Aussi banale soit-elle, cette certitude est très mal accueillie dans les milieux dirigeants. Élevés dans la crainte des grandes formations idéologiques, habitués à mépriser les programmes et les projets, les maîtres actuels du jeu politique préfèrent l'investissement financier au rassemblement

militant, la communication médiatique aux campagnes de réunions publiques, les machines électorales aux partis d'idées.

Ces préjugés ont conduit les formations classiques de droite et de gauche au même désastre. Au sein de l'oligarchie, les chefs de tendance en sont réduits à rivaliser dans le « travail d'image », tandis que les électeurs sont invités à choisir sur critères psychopathologiques. Et les program-



mes des équipes rivales se résument à la récupération de métaux idéologiques usés et bricolés (huisme, jospinisme, chiraquisme), afin de conforter la domination d'un appareil (RPR, PS) et de ses groupes de soutien, qu'il s'agisse du Medef, de la FNSEA ou de la CFDT. La vie civique s'en trouve considérablement appauvrie, ce qui facilite le processus de sortie de la démocratie auquel nous sommes de plus en plus nettement exposés.

Ces perversités et ces dérives ne sauraient décourager les citoyens français. Abandonnées par les militants, les vieilles structures partisans sont en train de s'effondrer. La vacuité totale des « discours » chiraquien et jospin-

niste sera bientôt confirmée. Le mouvement en faveur de Jean-Pierre Chevènement, qui se renforce de semaine en semaine, dépasse les frontières de la droite et de la gauche pour rassembler les membres de familles politiques. Celles-ci peuvent-elles donner naissance à des formations politiques nouvelles ? C'est pour moi une conviction ancienne, que les prochaines batailles politiques devraient renforcer. Si l'oligarchie politique est défaite, les partis politiques déjà moribonds (RPR, PS) et leurs satellites (PC, UDF, Verts) n'y survivront pas. Après une très longue attente, il deviendra possible de recomposer la vie politique, en recréant des formations politiques à partir de nos grandes familles de pensée. À l'intérieur d'une tradition *respublicaine* solidement rétablie, une nouvelle génération militante peut à strictement parler « tirer parti » des doctrines libérale, marxiste, sociale-chrétienne, et se nourrir de l'esprit du gaullisme comme de la mémoire du socialisme français. C'est à partir de ces pensées maintenues vivantes par quelques-uns (je pense au gaullisme authentique de Frédéric Grendel et de Philippe de Saint-Robert) ou profondément renouvelées qu'il sera possible d'articuler les programmes et les projets dont la France a besoin.

Je ne peux en dire plus, car il y aurait risque d'ingérence... Mais nous autres royalistes, qui accueillons dans ces colonnes et dans nos réunions toutes les tendances démocratiques, sommes persuadés que l'esprit politique français peut très vite retrouver son expression concrète, militante, pour le bien de notre pays et pour celui des nations amies, partout dans le monde.

**Bertrand RENOUVIN**

(1) cf. dans *Royaliste* les éditoriaux des numéros 779, 781, 782.